



**La FEPEM, Fédération des Particuliers Employeurs de France,
seule organisation représentative du secteur des particuliers-employeurs**

Sur le site internet de la FEPEM : <http://www.fepem.fr/>

Vous trouverez la **convention collective**, les **réponses aux questions** fréquemment posées sur l'application de la convention collective des assistants maternels ainsi que la possibilité de **calculer le coût des différents modes d'accueil** des enfants de 0 à 6 ans sur <http://www.fepem.fr/simulateur/>

Au sujet de la formation professionnelle : <http://www.institut-fepem.fr/>

Que vous soyez parent employeur ou assistant maternel, le site de l'IFEFF, Institut Fepem de l'Emploi Familial, vous informe sur la formation des assistants maternels :

- dans le cadre du **DIF** (Droit Individuel à la Formation),
- la **FOAD** : Formation Ouverte et à Distance
- la **VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience
- la nouvelle **certification** : assistant maternel/garde d'enfants

Vous cherchez à recruter une assistante maternelle : accédez gratuitement à la plateforme de mise en relation de l'offre et de la demande <http://www.particulieremploi.fr/>

Retrouvez le site du Groupe IRCHEM : <http://www.ircem.fr/>

IRCHEM Retraite, IRCHEM Prévoyance, IRCHEM Mutuelle



Assistant maternel agréé, consultez votre décompte DIF sur le site <http://www.ircem.fr/>

Parents employeurs, la FEPEM vous facilite la vie au quotidien :

- **en vous informant** sur vos droits et vos devoirs d'employeur,
- **en vous accompagnant** dans votre relation avec votre salarié,
- **en vous aidant** à faire bénéficier votre salarié de formations,

Vous avez une question, vous voulez en savoir plus...Contactez-nous :

**FEPEM Champagne Ardenne :
82 rue Ponsardin - 51100 REIMS
Tél. 03 26 40 48 71.
Fax : 03 26 91 04 66
champagne-ardenne@fepem.fr**